

I. Généralités

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **70 (1983)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I. Généralités

L'année 1983 peut être considérée comme un tournant. Le groupe de projet pour l'automatisation de notre Bibliographie nationale (Projet «Anabis») a achevé ses travaux préparatoires, mais la décision quant au concept ne sera prise qu'au printemps 1984. Notre nouvel informaticien, M. Guy Venault, y travaille depuis l'été 1983. Nous avons également achevé, à fin 1983, l'ensemble des travaux préliminaires qui nous ont permis d'occuper, dès le début de l'année 1984, les nouveaux magasins souterrains construits aux Archives fédérales et de résoudre ainsi le problème de la place après une longue période de solutions provisoires.

Comme le laisse entrevoir ici et là le rapport annuel, les prestations de la Bibliothèque n'ont pu être maintenues partout au niveau des années antérieures. Les conséquences du blocage du personnel, qui dure depuis des années, commencent à se faire sentir. Une bibliothèque nationale ne peut maîtriser son travail de la même manière que d'autres offices fédéraux; la valeur de son travail en définitive ne réside pas seulement dans la continuité, une rupture porte également atteinte au travail des générations antérieures. L'accroissement d'une production imprimée toujours plus spécialisée impose inévitablement à nos services du prêt et du catalogage des exigences qualitatives et quantitatives toujours plus grandes. Cette évolution touche particulièrement la section de la «Bibliographie nationale et des catalogues». C'est pourquoi nous envisageons de l'automatiser en premier, afin de faire face à cette pression croissante. Nous espérons que ce projet, mené en collaboration avec d'autres grandes bibliothèques scientifiques, sera couronné de succès.

Quant au Catalogue collectif, pierre angulaire de l'échange d'information scientifique en Suisse, son avenir à l'ère de l'automatisation dépend de la collaboration et aussi de l'esprit de sacrifice de tous ceux qui y participent et qui représentent pour l'heure plus de 300 bibliothèques. La plupart d'entre elles sont encore gérées avec des moyens conventionnels et sont satisfaites du Catalogue collectif. Les bibliothèques automatisées par contre attendent de la Bibliothèque nationale suisse qu'elle leur fournisse dans un délai rapproché des références et des données bibliographiques par des moyens électroniques. Pour l'instant, toutefois, les informations qu'elles communiquent au Catalogue collectif n'ont ni la même structure ni le même format technique. Bien qu'il en soit question depuis longtemps déjà, on n'a pas encore trouvé ce que l'on appelle un format d'échange apte à satisfaire tout le monde. La Bibliothèque nationale fixera avec le projet «Anabis» le format technique des données de la Bibliographie nationale.